

LES MOTIVATIONS DE NOTRE ENGAGEMENT

«Pourquoi, comment suis-je devenu enseignant ?

Qu'est-ce qui explique mes **choix pédagogiques**, mes **attitudes** ?

Comment ai-je évolué ? Puis-je analyser avec acuité mon expérience d'aujourd'hui pour définir mon orientation et les moyens à mettre en œuvre demain ?»

Les réponses varient suivant le vécu et la personnalité des camarades, le lieu d'exercice, les pressions institutionnelles ou extérieures, etc.

A sa manière, Michel Bazan aborde ici cette question fondamentale :

«Qu'est-ce qui explique le sens de mon engagement pédagogique ?»

Michel BAZAN
Balcon-de-Cerdagne
66120 Font-Romeu

Je crois qu'il serait intéressant de réfléchir — pour mieux cerner le problème — aux faits et aux motivations qui nous ont fait quitter la pédagogie « en cours » et entrer à la suite d'un certain C. Freinet. Peut-être faudrait-il remonter le courant... et nous poser la question : « Comment en sommes-nous venus à être instituteurs ?... »

Il y a même de sérieuses chances enfin pour qu'il soit **indispensable** de revenir sur notre jeune enfance pour éclairer tel ou tel de nos comportements. Si nous ne faisons pas ce retour aux sources, il me semble qu'il y aurait un manque dans notre analyse, un verre dépoli masquant la vérité.

Ainsi, non pas à côté — ce n'est pas du tout mon objet — mais à l'intérieur même de ce débat, **je vous propose** non pas comme une rubrique mais plutôt à tout propos ce retour aux sources, cette introspection qui, à mon humble avis facilitera notre mutuelle compréhension. A vous de juger.

Il me semble que, dès le début de ma vie d'enseignant, mon attitude vis-à-vis des enfants fut dictée par mon histoire : fils unique mais vivant une vie pour ainsi dire communautaire avec cinq ou six enfants, dans un établissement situé en pleine forêt — milieu naturel très ouvert — mes premiers souvenirs sociaux sont ambivalents : dans nos jeux, nos activités, ou bien il y avait **ENTENTE** entre nous et alors c'était formidable, ou bien la mésentente régnait, formation des sous-groupes, naissance de jalousies qui entraînaient automatiquement des luttes, destruction des « œuvres » et de longues périodes de brouilles, malheureusement — soulignerai-je — entretenues par certains parents... Durant cette période, j'ai le sentiment d'avoir été le leader de cette bande, mais je vous assure que cette fonction a été dure à assumer !

A l'école — second pas — j'ai un grand trou : toute l'école primaire se résumant en angoisses et en vitres derrière lesquelles étaient mes aspirations...

Au collège, à part deux ou trois camarades, mes expériences de groupe se sont limitées en une guerre élèves-profs, et là, je tiens à préciser un fait : les camarades qui étaient les meneurs les plus véhéments sont tous à l'heure actuelle : **INSTITUTEURS ! SEVERES !! TRADITIONNELS !!!**

Figurez-vous que j'ai encore maintenant des remords à propos de ma lâcheté à l'époque à défendre certains profs qui, débutant dans un métier, subissaient « moults » outrages de la part de ces dits camarades. Par contre avec « la » Barrère, ils étaient doux comme des moutons car elle avait une sorte d'autorité-née !

A l'époque, déjà, je trouvais ces attitudes dégradantes.

Passons sous silence les problèmes qui se posent à un fils d'ouvrier — fût-il CHEF-cuisinier — pour l'obtention des BACS. Un de mes oncles (instituteur) et l'envie de me marier m'ont alors dirigé... et me voilà remplaçant. Dans un C.E.S. où je suis resté quatre ans, j'ai tout de suite été choqué par deux attitudes qui ne me satisfaisaient ni l'une ni l'autre :

● Le prof très réservé avec les élèves ; distant et punissant sec, à cheval sur les principes de discipline **et les gosses marchaient droit !**

● Ou bien le prof laissant un peu faire, faible (ou bon) **et c'était la pagaïe.**

Refusant — par nature — la première attitude mais craignant la seconde, je me suis mis à faire des cours, mais pas du haut de l'estrade et **en essayant toujours de ne pas perdre le contact** avec les enfants.

Quand j'ai été nommé dans la maison à caractère sanitaire (où je réside d'ailleurs toujours) pour y assumer une sorte de classe de perfectionnement, sans local scolaire : une galerie de cure le matin et dortoir l'après-midi où l'on coinçait des lits à roues... peu à peu j'ai pris conscience de deux choses :

1. Les matières que j'enseignais : lecture, orthographe, calcul, etc. aliénaient les enfants plus ou moins débiles que j'avais devant moi.
2. J'aimais les enfants et ma pratique pédagogique allait, au fil des années en faire des adversaires ! Pourquoi ? Eh bien tout simplement à cause de ces « matières » qu'il m'incombait de faire passer à l'intérieur de têtes (lesquelles étaient justement rebutées à cela), de mon sentiment de responsabilité, etc.

Bref, il y avait désormais désaccord entre mon comportement et mes aspirations profondes...

Par hasard, comme si le hasard existait, c'est là — et j'en rends hommage à l'inspecteur ! — que se situe une année de stage C.A.E.I. à la fin duquel j'ai pris contact avec la pédagogie Freinet : stage d'Andorre, congrès de Tours... Les deux Paul : Delbasty et Le Bohec ont catalysé, synthétisé toutes mes aspirations d'alors... eux m'apportant les preuves théoriques et tout le travail coopératif, les vieux travailleurs, les preuves concrètes.

Delbasty implorait presque : «... Laissez vos enfants s'exprimer librement une heure, que dis je, une minute par jour...»

Je ne peux pas encore vous dire si j'ai eu tort ou non, mais moi qui basais tout sur mon savoir, sur mon apport, me voilà en train de tout flanquer en l'air : livres, leçons, programmes.

Je ne crois pas à l'heure actuelle en la **NON-DIRECTIVITE**, pourtant c'est vers cette voie que je me suis d'emblée jeté un peu à corps perdu. Bien sûr je me suis cassé la figure : mes garçons manquaient de structures pour les rassurer, mes techniques n'étaient pas au point... mais au moins ils avaient quelqu'un avec eux, qui les aimait, qui les aidait, qui les défendait contre les autres adultes. (Au stage de Gourdon un adolescent définissait l'adulte : « La personne qui ne comprend plus les enfants ! ».)

J'ai peur d'en avoir trop dit — excusez-moi ces épanchements —, mais mon chemin passait par là et il fallait que ça sorte.

Tout foutre en l'air, au moins une fois dans sa vie, cela a au moins l'avantage de permettre de compter ses amis et aussi les autres : que l'on dérange, choque, dépasse dans une certaine mesure **et donc** qui accusent de désordre, de n'importequoïsme et nous jalouent.

Toutefois aujourd'hui, au bout de dix ans, je vois trois points sur lesquels je vous propose de réfléchir.

1. Faut-il **s'isoler** complètement des collègues ? Moi, je pense que non.
2. Faut-il **oublier** que tous en général et ceux des internats à caractère sanitaire en particulier, nous n'avons les enfants que

pendant des durées relativement limitées. Et là, me voilà à nouveau redevable de Le Bohec et de ses «raccourcis».

3. Faut-il oublier l'administration ou s'installer dans le «compromis» ?

Faire des compromis oui, mais savoir où ils s'arrêtent aussi est indispensable.

Aujourd'hui, j'en suis là :

- Tout d'abord avec les enfants **être par mes actes** : aidant, compréhensif, lucide, disponible à tous moments.
- Ensuite apporter un **milieu riche**, c'est-à-dire une structure d'école dans laquelle chacun trouve une activité et réalise.
- Permettre, voire favoriser les échanges ouvre les enfants.

Au bout d'un certain laps de temps mes enfants se sentent partie prenante du groupe et après avoir agi sur la matière, ils s'attaquent aux institutions et d'abord aux meubles et voilà la classe qui déménage, puis les lois nouvelles arrivent. Le drame pour moi, c'est le nouveau du second trimestre. Suivant ce qu'il est, tout est remis en question, mais, heureusement, le plus souvent le groupe s'occupe d'asseoir le nouvel arrivant.

Cependant, là encore, mon observation est faussée car, comme je suis au même endroit depuis longtemps, les choses se transmettent d'année en année, les anciens m'aident beaucoup.

Pourtant, il faut tout recommencer chaque fois sauf ses erreurs quand on le peut. Et l'on vieillit et les enfants qui m'appelaient Michel il y a deux ans m'appellent monsieur aujourd'hui : tant pis.

ELEVES MARIÉS ET JEUNES MERES CELIBATAIRES

Nous avons eu connaissance par hasard d'une circulaire dont le texte est reproduit ci-dessous. Nous avons cru bon de le rappeler car il s'agit d'un texte qui peut rendre service à des camarades du second degré amenés à aider des élèves en difficultés.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
Le directeur délégué aux enseignements élémentaire
et secondaire

CIRCULAIRE N° 73-1017 DU 16-2-73
Le Ministre de l'Éducation Nationale
à messieurs les recteurs

OBJET : Situation scolaire des élèves mariés
et des jeunes mères célibataires.

Les problèmes posés par la présence, dans les établissements du second degré, d'élèves mariés, ou de jeunes femmes, mariées ou non, enceintes, ou mères, sont résolus d'ici et là de façon divergente. Il conviendrait, dans l'avenir, d'harmoniser l'attitude des administrations collégiales.

S'il est peu courant et si l'on peut estimer peu souhaitable, pour le bon accomplissement des études, que des élèves se marient au cours de leur scolarité, le mariage ne peut motiver ni une exclusion, ni un refus d'inscription. De même, les élèves célibataires qui seraient enceintes ou mères ne perdent pas, pour autant, leurs droits à une formation générale et professionnelle. Vous voudrez bien inviter les chefs d'établissement à considérer avec une attention bienveillante le cas de ces élèves. Chaque fois que l'intéressée est capable de poursuivre les études dans lesquelles elle est engagée, on s'efforcera de la maintenir dans la même voie et dans le même établissement. Si elle désire une réorientation, par exemple, vers des études professionnelles, afin d'accéder plus rapidement à son autonomie financière, le chef d'établissement s'emploiera avec le conseiller d'orientation et

d'information, à faciliter le changement souhaité, mais il se gardera de faire pression sur l'élève pour la diriger systématiquement vers des études courtes.

Le maintien d'une élève célibataire enceinte au sein de la communauté scolaire implique que cette communauté ait une attitude d'accueil. Il est souhaitable de faire en sorte que la jeune femme continue à se sentir intégrée à la collectivité à laquelle elle appartient, sans statut exceptionnel, et y trouve le soutien grâce auquel elle parviendra à concilier ses tâches de mère et d'élève, et mènera à bonne fin ses études. La durée d'interruption de la fréquentation scolaire nécessaire à l'accouchement sera fixée en accord avec l'élève et sa famille sur avis médical.

Si le maintien dans l'établissement n'est pas souhaité par l'élève ou par sa famille, il importera dans toute la mesure du possible, de proposer un établissement d'accueil.

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur du cabinet,
Bernard COUZIER